

**Projet de discours de Thierry Duclaux**  
**Directeur Général de Voies navigables de France**  
**Mardi 20 janvier 2008 – 19 H 00**  
**Elysées Palace**

Mesdames et Messieurs les Parlementaires et Elus,  
Mesdames et Messieurs les Présidents,  
Mesdames et Messieurs les Directeurs,  
Mesdames, Messieurs,

Merci d'être venu si nombreux ce soir.

Permettez-moi tout d'abord de remercier Michel Margnes pour son propos et pour sa présidence éclairée durant les six derniers mois de l'année 2008. Permettez-moi également de remercier François Bordry pour sa présence, complice et chaleureuse et de saluer aussi, celui qui a été le directeur général de l'ONN et le premier Président de Voies navigables de France, Jean Chapon.

Je suis particulièrement heureux de vous accueillir à l'occasion de cette nouvelle année 2009. Nous avons déplacé d'une heure cette rencontre, pour permettre à nombre d'entre vous d'assister également aux vœux présentés par le Ministre d'Etat, Jean Louis Borloo.

Ce décalage d'emploi du temps m'a également permis d'assister à une visite du Président de la République à Provins, visite qui s'inscrit dans la perspective de la reconversion du site militaire de Sourdun et du développement économique du Provinois. Notre établissement, est impliqué dans le développement de cette région, notamment par l'accroissement de l'activité du transport de marchandises sur la Seine. Au regard des performances du fleuve et en appui à

leur projets, les acteurs économiques militent pour un nouvel accroissement de gabarit de la Seine. Nous allons mener des études pour voir comment répondre au mieux aux espoirs que les milieux économiques placent dans un mode de transport qu'ils jugent très pertinents.

Cette année, vous le voyez, commence pour Voies navigables de France au pas de charge, avec de belles perspectives d'avenir.

Mais permettez-moi avant de vous présenter nos projets de revenir sur l'année écoulée.

L'année 2008, avant tout, a été marquée, et ce pour tous les secteurs d'activités, par la crise financière qui a touché l'ensemble des places boursières et atteint notre système économique. Dans cette conjoncture difficile, le transport fluvial a enregistré un retrait relativement modéré de son activité avec une baisse de 1,6 % en tonnes kilomètres. L'année, après un début en hausse très prometteur, a connu un net infléchissement avec toutefois un mois de décembre à nouveau positif. Nous enregistrons une baisse significative sur les filières métallurgiques et sur les véhicules, résultats intimement liés à la crise économique. On remarque également une légère contraction sur la filière du BTP qui, en raison de son importance dans les trafics fluviaux, pèsent sur nos résultats. La baisse du trafic de conteneurs est contraire à la hausse constante et forte que nous avons connue cette dernière décennie. Nous y voyons la conséquence de la prudence des chargeurs. Redoutant les effets de la réforme portuaire ils ont détourné une partie des marchandises des places portuaires où le fluvial est très présent. A contrario, les transports liés à la filière agroalimentaire et au charbon enregistrent de fortes évolutions. Comparativement aux autres modes de transport, l'activité fluviale a bien tenu. On peut y voir un effet des engagements

à terme qui lient les acteurs et permettent de résister et de s'adapter aux conjonctures défavorables.

Mais la crise est aussi, le Président de la République l'a souligné ce matin à Provins, une opportunité pour accélérer le changement.

C'est dans cet esprit qu'a été engagé, en fin d'année, un vaste plan de relance. Dans ce cadre, Voies navigables de France a été sollicité pour accélérer ses investissements notamment en accompagnement de la réalisation du projet Seine-Nord Europe. 120 millions d'euros viendront abonder nos budgets des années 2009 et 2010. Les services, conscients de la confiance qui leur est ainsi faite, sont déjà mobilisés pour y répondre au mieux.

L'année 2008 aura été marquée pour Seine-Nord-Europe par la déclaration d'Utilité publique, publiée le 12 septembre, puis par la demande du Gouvernement de préparer le lancement de l'avis d'appel public à la concurrence. Nous nous apprêtons donc à ouvrir un dialogue compétitif pour aboutir à un contrat de partenariat public privé qui sera une première pour VNF. Première parce qu'il s'agit de construire avec nos partenaires non pas une d'infrastructure de transport classique mais un projet logistique, première par l'ampleur des travaux (un peu plus de 4000M€), première aussi par l'impact sur le trafic puisque nous attendons le passage de 15MT en 2020, première enfin par la mise en place d'un système de péage à dimension européenne entre Compiègne et Gand.

L'année 2008, aura également été pour Voies navigables de France, l'année de la reconnaissance et de la décision politique. Le Grenelle de l'Environnement, qui constitue un des événements politiques majeurs de l'année écoulée, a placé la voie d'eau au cœur des enjeux de développement et d'aménagement durable,

tant dans sa dimension transport que dans sa dimension environnementale et énergétique.

Le projet de loi de Programme à l'issue de sa première lecture à l'Assemblée nationale, met en exergue la nécessité d'accroître la part modale du fluvial, de moderniser le réseau à grand gabarit, d'étudier et de réaliser les projets de liaisons interbassin. Le projet de loi de programme met également en évidence le développement des énergies renouvelables et notamment l'énergie issue de l'hydro-électricité et ancre en son sein les objectifs de la directive cadre sur l'eau. C'est un ensemble cohérent qui offre à VNF une ligne directrice sans précédent. L'établissement est directement concerné par ces trois ambitions au service des générations futures et entend fortement contribuer à leur atteinte.

La loi sur les grands ports maritimes a également instauré de nouvelles mesures visant à en moderniser la gouvernance et à dynamiser leur développement. Elle reconnaît l'intérêt stratégique de la desserte des places portuaires par les modes massifiés. Elle permet ainsi aux gestionnaires d'infrastructures, dont nous sommes, d'intégrer les organes de gouvernance de ces partenaires indispensables au travers des conseils de développement ou des conseils de surveillance. Voies navigables de France se réjouit de ces mesures qui devraient encore renforcer la qualité des chaînes intermodales mer/fleuve élément fondamental pour le développement des alternatives aux dessertes routières.

L'année 2008 aura aussi permis de finaliser les engagements pris par notre établissement dans le cadre du contrat d'objectifs et moyens signé pour la période 2005-2008. Le bilan de ce contrat est plus que favorable. 98% des objectifs d'investissements ont été atteints. Ils ont permis la réalisation de nombreux travaux de régénération et de modernisation du réseau magistral. C'est notamment le cas sur les parties amont et aval du Projet de Canal Seine-

Nord Europe. Ainsi, sur l'Oise six des huit barrages de l'Oise ont été reconstruits. L'ensemble des ponts du Canal de Dunkerque à l'Escaut ont été rehaussés permettant la circulation à court terme de convois avec deux couches de conteneurs. Le programme de modernisation de la Seine aval s'est poursuivi pour offrir aux grands ports maritimes un service de qualité à la hauteur de leurs enjeux de développement. Des aménagements importants sont également engagés sur la Moselle avec le programme de rehaussement des ponts. La sécurité sur notre réseau s'est aussi accrue et a permis la reconstruction de 17 barrages parmi les plus critiques. Enfin, ce contrat aura également permis d'améliorer notre qualité de service aux usagers et d'accroître notre connaissance technique du réseau afin de développer de nouvelles politiques de maintenance.

Pour conclure sur l'année 2008, l'Etablissement s'est vu doter de nouveaux statuts qui accroissent ses compétences en matière de gestion de l'eau, de coopération internationale et de fixation des horaires de navigation. Un nouveau Conseil d'administration sera très prochainement nommé et pourra dès lors statuer sur le projet de contrat annuel de performance qui guidera l'action de l'établissement en cette nouvelle année 2009. Celui-ci profilera également le contrat de performance pluriannuel qui s'échelonnera sur la période 2010/2013.

Le contrat annuel de performance 2009 constitue à lui seul un véritable défi. En effet, l'établissement devra assurer 190 millions d'investissements, ce qui constitue un niveau record. Ces investissements permettront d'engager simultanément la reconstruction de plusieurs grands ouvrages sur le réseau magistral tels que les barrages de Boran et Venette sur l'Oise, de Chatou et du Coudray sur la Seine, mais aussi le barrage d'Auxonne sur la Saône...

L'année 2009 sera également une année décisive pour la réalisation du Projet Seine-Nord Europe, placée sous le signe du partenariat. Partenariat public privé, puisque sera prochainement lancé l'avis d'appel public à candidature. Partenariat européen, avec la création d'une Commission Intergouvernementale avec nos partenaires wallons et flamands. Partenariat régional, avec la signature prochaine, elle aussi, d'un protocole d'intention entre l'Etat, les quatre régions de la zone de projet et VNF pour arrêter les enjeux communs et les engagements financiers respectifs. Partenariat enfin au niveau départemental et local, pour la réalisation des plateformes intermodales sises le long du projet Seine-Nord Europe, et l'ensemble des aménagements et activités annexes. Année partenariale donc mais surtout année de construction partagée d'un grand projet, majeur pour l'aménagement du territoire et emblématique de cette nouvelle ère du développement durable.

Au-delà des réalisations 2009, l'établissement travaillera avec l'Etat pour construire l'avenir des voies navigables à travers son futur contrat de performance.

Celui-ci s'inscrira résolument dans le cadre des conclusions du Grenelle de l'Environnement. Afin d'atteindre les objectifs de croissance de parts modales de + 25 % à l'horizon 2012, l'Etablissement amplifiera ses investissements sur les axes à fort trafic ou à fort potentiel de développement. Dans le courant du premier semestre un audit, mené conjointement avec le Ministère, permettra d'affiner les programmes d'investissements au bénéfice de l'économie du transport et des territoires. Cette politique d'investissement s'accompagnera d'un ajustement de nos systèmes d'exploitation afin de garantir sur l'ensemble du réseau un service répondant au juste besoin actuels et futurs de nos usagers.

L'Etablissement s'engagera également, dans une politique portuaire volontariste permettant de garantir un maillage pertinent du territoire au service des chargeurs et des transporteurs. A travers cette action, VNF souhaite renforcer l'économie des places portuaires intérieures et accroître leur complémentarité. Il amplifiera sa politique de soutien à la profession et à la création d'entreprise en mettant notamment en place des outils financiers et en favorisant l'adaptation des législations pour assurer des conditions de concurrence équitable au niveau européen. C'est un champ de coopération avec l'Association Entreprendre pour le Fluvial, dont je salue le Président, Christian Parent, présent parmi nous ce soir. Cette politique vise à renforcer la filière fluviale dans un espace européen fortement concurrentiel.

Ces quatre mesures qui touchent l'infrastructure, le service aux usagers, les interfaces portuaires et le renforcement de la profession sont à même de répondre aux enjeux de report modal fixés par le Président de la République et le Gouvernement. Vous le voyez, Voies navigables de France se mobilisent aux côtés de l'ensemble des acteurs du secteur fluvial, collectivités, transporteurs, chargeurs, acteurs portuaires pour relever collectivement ce défi en faveur du développement durable.

L'autre objectif ambitieux de voies navigables de France est de concourir par ses activités aux objectifs de performance environnementale. La voie d'eau est en effet un milieu vivant qu'il convient de préserver. Pour assurer une ressource en eau de qualité, des partenariats étroits sont à imaginer avec les agences de l'eau. La voie d'eau, c'est aussi une formidable réserve d'énergie qu'il faut valoriser. La reconstruction des ouvrages de navigation ouvrent à ce titre de belles perspectives en permettant de les équiper de microcentrales. Dans la dynamique impulsée par le Grenelle nous avons la volonté, vous le voyez, d'aller encore

plus avant, dans nos politiques en faveur de la gestion de la qualité de l'eau, de la préservation de la biodiversité et du développement des énergies douces.

Sous ses auspices, l'année 2009 s'annonce très riche en action et en prospective pour les cinq années à venir, pour inscrire la voie d'eau dans une société renouvelée, consciente de son environnement, respectueuse des générations futures et créatrice de richesses.

Nous voulons aller de l'avant. Ce que j'illustrerai en reprenant cette citation de Jean Jaurès faite ce matin par le Président de la République : « c'est en allant vers la mer que le fleuve reste fidèle à sa source ».

Mesdames, Messieurs, avant de vous convier à partager ce buffet qui ostensiblement nous invite à le rejoindre, je vous adresse à toutes et à tous, au nom de l'ensemble des personnels de l'établissement et des agents de l'Etat mis à sa disposition, nos meilleurs vœux de bonheur, de réussite et de prospérité pour cette nouvelle année 2009.



